

CISION CODE 36
PLUS SERVICE AUX HEBDOS
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le gouvernement du Québec accorde plus de 17,3 M\$ à Sainte-Marie pour la relocalisation de son hôtel de ville

Sainte-Marie, le 18 septembre 2025. – Au nom de la ministre des Affaires municipales, M^{me} Geneviève Guilbault, le député de Beauce-Nord, M. Luc Provençal, est fier d'annoncer qu'une somme de 17 314 547 \$ a été accordée à la Ville de Sainte-Marie pour la relocalisation de son hôtel de ville, actuellement situé dans une zone inondable.

Le bâtiment fera partie d'un nouveau complexe érigé au 905, route Saint-Martin, qui accueillera aussi la bibliothèque municipale. Par ailleurs, si nécessaire, la Ville fera des travaux pour protéger adéquatement l'ancien hôtel de ville et réduire sa vulnérabilité face aux inondations. Sainte-Marie s'est également engagée à ce que ce même bâtiment ne soit affecté dorénavant qu'à des usages compatibles avec le risque lié aux inondations.

Citations :

« À Sainte-Marie, comme ailleurs au Québec, notre gouvernement agit de façon concrète pour protéger la population et assurer la continuité des services municipaux. En relocalisant l'hôtel de ville hors de la zone inondable, on renforce la sécurité des citoyens tout en investissant dans des infrastructures modernes et adaptées aux besoins actuels. C'est exactement ce type de projet structurant qui permet à nos communautés de rester fortes et résilientes face aux aléas de la nature. »

Geneviève Guilbault, ministre des Affaires municipales

« La Ville de Sainte-Marie est confrontée à des inondations répétées et je suis fier de nous voir en action pour y faire face. On doit adapter nos infrastructures pour les rendre plus résilientes face aux défis climatiques. Le nouvel hôtel de ville répondra mieux aux besoins de Sainte-Marie et sera un lieu de travail sécuritaire pour le personnel. »

Luc Provençal, député de Beauce-Nord

« En soutenant financièrement la construction d'un nouvel hôtel de ville hors de la zone inondable, le gouvernement contribue à assurer la continuité et la qualité des services offerts à la population. Construit sous la forme d'un complexe municipal, ce nouvel édifice comprendra également une bibliothèque moderne et fonctionnelle. Cet investissement majeur constitue une étape déterminante dans le développement durable de notre municipalité, tout en renforçant la résilience de notre milieu face aux inondations. Il s'agit d'un geste porteur, qui stimulera la vitalité de la région. »

Jacques Boutin, directeur général de Sainte-Marie

Faits saillants :

- L'aide financière provient du volet [Résilience des communautés et relocalisation](#) du [Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations](#) (PRAFI), sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Ce

volet est accompagné d'un investissement de 75 millions de dollars pour soutenir le milieu municipal dans la réalisation de projets de relocalisation et de réduction de la vulnérabilité de bâtiments municipaux et patrimoniaux, en vue d'accroître la sécurité des personnes et la protection des biens dans les milieux bâtis face aux risques d'inondation.

- Le PRAFI – Volet [Résilience des communautés et relocalisation](#) répond à la mesure 11, « Soutenir la mise en place de mesures visant la relocalisation de bâtiments hors de secteurs jugés à risque élevé d'inondations », du [Plan de protection du territoire face aux inondations : des solutions durables pour mieux protéger nos milieux de vie](#), déployé par le gouvernement du Québec pour agir à l'égard des impacts liés aux inondations. Il s'inscrit également dans le plan de mise en œuvre du [Plan pour une économie verte 2030](#), qui vise à prévenir les risques liés aux inondations de manière à renforcer la résilience du Québec face aux conséquences des changements climatiques.
- Rappelons que les [10 bureaux de projets](#) déployés dans les bassins versants prioritaires aux prises avec des problématiques d'inondations récurrentes offrent un accompagnement aux organismes municipaux, notamment pour le dépôt de projets dans le cadre du PRAFI. Pour Sainte-Marie, il s'agit du [Bureau de projets de la rivière Chaudière](#).
- Rappelons qu'une aide financière totale de 2 473 100 \$ a été accordée en mai 2022 à la Ville de Sainte-Marie pour la construction de la bibliothèque, qui sera installée dans le même complexe municipal que l'hôtel de ville. La somme provient du Programme d'aide au développement des infrastructures culturelles. Cette aide se divise en deux parties : 1 236 550 \$ proviennent du ministère de la Culture et des Communications et 1 236 550 \$, du gouvernement fédéral.

Liens connexes :

Pour en savoir plus sur les activités du MAMH, suivez-nous dans les médias sociaux :



facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation



x.com/MAMHqc



linkedin.com/company/ministere-des-affaires-municipales-et-de-l-habitation

– 30 –

Sources : Arslan Tifouri

Attaché politique
Cabinet de la ministre des Affaires
municipales
367 763-1993
Arslan.Tifouri@mam.gouv.qc.ca

Stéphane Brown

Attaché politique
Bureau du député de Beauce-Nord
418 209-7605

Information : Équipe des relations de presse

Direction des communications
Ministère des Affaires municipales
et de l'Habitation
418 691-2015, poste 83746
medias@mamh.gouv.qc.ca